

Cent ans de sauvegarde

Barthélémy Jobert

DANS **REVUE DE L'ART 2022/1 N° 215**, PAGES 5 À 7
ÉDITIONS **ÉDITIONS OPHRYS**

ISSN 0035-1326

DOI 10.3917/rda.215.0005

Date de mise en ligne : 27/04/2023

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-de-l-art-2022-1-page-5?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Éditions Ophrys.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](https://shs.cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

Cent ans de sauvegarde

En ces temps où le patrimoine est devenu un sujet d'actualité récurrent, où sa défense mobilise de façon croissante, touchant le fameux « grand public » grâce aux moyens les plus modernes, sinon les plus pertinents, avec notamment la création d'un « loto » dédié, le centenaire de *La Sauvegarde de l'Art français*, fondée en 1921, n'a peut-être pas été célébré avec autant de publicité qu'il l'aurait mérité. Cette vénérable association, devenue en 2015 une fondation d'utilité publique, est pourtant, à tout point de vue, un modèle, surtout quand on considère son histoire, les actions qu'elle a menées dès sa création, et qu'elle poursuit aujourd'hui tout en engageant de nouvelles. On pourra d'autant mieux l'apprécier sous tous ses aspects grâce à la publication, par *La Sauvegarde* elle-même, d'un volume à la fois commémoratif et historique d'une qualité éditoriale irréprochable sur la forme autant que d'un grand intérêt sur le fond, et où sont notamment publiés (et reproduits) de très nombreux documents permettant d'approcher les conditions dans lesquelles elle fut créée, puis se développa¹.

Au tout début de la société on trouve un homme, le duc de Trévise (1883-1946), amateur d'art (il fut entre autres un grand collectionneur de Géricault), mais surtout préoccupé de la défense du patrimoine architectural, tout autant urbain que rural, et en particulier religieux, motivé moins par les destructions de la Première Guerre mondiale que par ce qu'il dénomma lui-même « l'elginisme », ou le démantèlement et le déplacement de fragments monumentaux, alors très actif. Tout partit d'un cas particulier, aujourd'hui peu connu, mais très caractéristique, le sauvetage et le maintien, sur place, du tympan gothique ornant le portail du palais épiscopal de Comminges à Alan (Haute-Garonne), avec sa vache portant les armes de l'évêque Jean de Foix. Menacé, par sa vente à un antiquaire parisien, au pire de démontage et d'une probable exportation outre-Atlantique, au mieux d'une présentation au Louvre ou au musée de Cluny pour des visiteurs jugés mieux à même de l'apprécier que les paysans béotiens du Sud-Ouest, pour reprendre les termes du débat à l'époque, le portail fut sauvé et maintenu sur place grâce à l'action du duc de Trévise, jouant de son influence et de ses réseaux parisiens. Il était entré en contact avec les édiles et érudits locaux lors d'un de ses voyages dans la région pour se rendre compte, *in visu*, de plusieurs dépeçages analogues, notamment ceux de l'abbaye de Bonnefont, dont divers fragments allaient être intégrés, dans les décennies suivantes, au Cloisters Museum de New York. Cet épisode, à la fin heureuse, allait le déterminer à créer une association pour défendre « l'art français » sous toutes ses formes, en privilégiant néanmoins d'emblée le patrimoine architectural, urbain mais aussi rural : les églises furent en effet très vite au cœur des préoccupations de *La Sauvegarde*. Celle-ci ne se préoccupa pas, dans un premier temps, de financement direct, tout en cherchant à mobiliser des mécènes éventuels sur des dossiers précis, mais envisagea plutôt son action du point de vue du repérage des actions à mener, de la connaissance effective des édifices ou des ensembles à préserver, de la sensibilisation du public, de la coordination des efforts menés par toutes sortes d'intervenants à commencer par les personnalités scientifiques les plus éminentes qui furent immédiatement sollicitées. Une documentation se constitua très vite, autant manuscrite que photographique, qui est aujourd'hui très précieuse (de très larges versements d'archives, en partie numérisées, ont été effectués auprès de la Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine à Charenton-le-Pont). On est frappé tout à la fois de la rapidité avec laquelle *La Sauvegarde* se développa, et des moyens qu'elle mit en œuvre, qui n'ont pas fondamentalement changé depuis : campagnes de presse, expositions de prestige dans des lieux emblématiques afin de faire connaître la société et de réunir des fonds, ouverture immédiate vers les mécènes

américains, le duc de Trévise donnant directement de sa personne pour ce faire dans un mémorable et fort efficace voyage aux États-Unis. On l'est aussi par l'extension des préoccupations de la société à ce qu'on appellerait aujourd'hui le « petit patrimoine » (ainsi du sauvetage de l'âtre Saint-Maclou à Rouen), ou, et encore assez vite, au patrimoine mobilier, particulièrement celui constituant le décor intérieur des églises, sans oublier les collections privées, notamment celles abritées dans des demeures historiques, et qui en quelque sorte les faisaient vivre. *La Sauvegarde* put ainsi faire prendre conscience de l'intérêt patrimonial de monuments ou d'œuvres jugées, à tort et jusqu'à son intervention, secondaires, y compris lorsqu'il s'agissait de biens possédés par l'État, comme lors de l'affaire dite des cartons de Beauvais, où la manufacture voulait vendre une partie de son fond d'atelier. À la mort du duc, peu après la Seconde Guerre mondiale, le relais fut pris par une autre personnalité devenue emblématique de *La Sauvegarde*, sa cousine Aliette de Rohan-Chabot, marquise de Maillé (1896-1972). Celle-ci allait faire franchir une nouvelle étape à l'association, en lui laissant l'essentiel de sa vaste fortune (héritée d'ancêtres industriels), affecté à un programme précis, la restauration d'églises rurales, antérieures au XIX^e siècle, en se limitant au gros-œuvre (elle légua également le château familial de La Motte-Tilly, dans l'Aube, qu'elle avait rénové et entièrement remeublé, avec un fonds de dotation permettant son entretien, à ce qui est aujourd'hui le Centre des Monuments nationaux). Dotée désormais d'un capital fixe important, même si son emploi était d'avance déterminé, l'association concentra ses activités sur ce qui avait été prescrit par le legs, mais bascula progressivement dans son statut actuel de fondation, en s'organisant autour de trois axes principaux : le soutien aux chantiers de restauration des édifices religieux, à la restauration d'œuvres et d'objets d'art, enfin à la conservation préventive du patrimoine rural immobilier. Ce faisant, elle a diversifié ses interventions, non seulement par un financement désormais direct grâce aux revenus du capital hérité de la marquise de Maillé augmenté depuis d'autres dons et legs, ainsi que de fondations abritées, mais aussi par des actions plus originales comme celle associant des étudiants de l'enseignement supérieur à des campagnes précises touchant telle œuvre ou tel monument qu'ils prennent en charge. Ajoutons-y le soutien à diverses publications savantes, à commencer par celles présentant les réalisations soutenues, et l'on aura l'équivalent de ce que font couramment nombre de fondations étrangères, en Europe ou aux États-Unis, mais qui reste assez singulier en France même.

C'est ici qu'au-delà du cas particulier de *La Sauvegarde*, on est amené à réfléchir sur tout ce qu'elle met en jeu, à commencer par son objet « l'art français ». Laissons de côté la question purement nationale, ou nationaliste, qui n'était probablement pas complètement absente, consciemment ou non, des motivations des créateurs de *La Sauvegarde*, même s'ils ont su complètement la dépasser et avoir une action réellement neutre de ce point de vue². Si la notion de « patrimoine » recouvre bien évidemment la production artistique passée mais aussi, patrimoine en devenir, la production artistique contemporaine, elle ne s'identifie plus seulement à l'une et à l'autre, comme on pouvait beaucoup plus facilement et naturellement le penser il y a cent ans. L'histoire de cette extension continue de ce que recouvre le mot « patrimoine » reste à faire. Un acteur est en France certainement essentiel, le ministère de la Culture, avec notamment les réalisations d'André Malraux, à commencer par la création, déterminante, de l'Inventaire, et les multiples initiatives de Jack Lang dans les années 1980. Ce lien très fort avec l'État est resté encore aujourd'hui déterminant (d'où l'originalité d'une fondation comme *La Sauvegarde*, qui n'ignore pas, bien entendu, l'administration mais reste essentiellement privée, et financièrement indépendante, avec toute la marge d'initiative, d'inventivité et d'agilité que cela lui procure). Faut-il le regretter ? Non quand le ministère joue le rôle qu'il a, en matière de patrimoine, depuis presque deux siècles et les premières missions de Mérimée. Oui quand il n'exerce pas ses prérogatives, et ne défend plus l'intérêt général et la préservation du patrimoine, en particulier monumental, au profit d'intérêts particuliers, plus spécifiquement financiers ou politiques souvent liés au niveau local. Au-delà des questions de réglementation, qui participent, en fait, d'une vision étendue de la conservation préventive, la connaissance du patrimoine est essentielle : d'où, on l'oublie trop souvent aujourd'hui, l'utilité de l'Inventaire, et la nécessité de le soutenir sur le long terme. On a rappelé, dans le dernier numéro de la *Revue de l'Art*, combien la permanence sur plusieurs décennies, dans un cadre identique, du *corpus vitrearum* a permis son achèvement. On regrettera ici que l'État (ou les collectivités territoriales, à la suite de la décentralisation de 2004-2005), ne semble plus accorder la même priorité, et assurer les mêmes moyens à l'Inventaire que lors de sa création et de ses premières années d'existence, même si sa visibilité s'est accrue par la création de bases de données facilement accessibles en ligne. Cette connaissance est aussi le fait de multiples institutions, des associations aux sociétés savantes, des universités aux musées. Leur coordination, sinon leur fédération, reste encore pour une large partie à faire : c'est là où on mesure l'utilité d'une fondation comme *La Sauvegarde*, où justement se croisent dans divers comités et conseils des personnalités représentatives de ces divers lieux de production scientifique.

Tout ce qui précède concerne le patrimoine dans tous ses aspects et sous toutes ses formes. Si l'on se concentre sur le patrimoine architectural, vient ensuite, après le choix des projets à soutenir, le montage financier. On retrouve ici le fameux « loto », dont il a été question plus haut, et par lequel les questions de protection ou de sauvetage du patrimoine monumental ont trouvé un très large écho, depuis quatre ans et la création de la « Mission Stéphane Bern » confiée, dans le cadre de la Fondation du Patrimoine, à l'animateur dont elle porte le nom. Félicitons-nous des projets ainsi mis en valeur et menés à bien. Mais interrogeons-nous aussi sur ceux qui ne le sont pas (tout en étant répertoriés par ladite Mission) : l'arbre ne cache-t-il pas la forêt, et la médiation de quelques lieux ou monuments ne sert-elle pas de commode paravent à un désengagement, à tout le

1. C. Demonet, *Sauvegarder l'art français. 100 ans d'actions et de combats au service du patrimoine, 1921-2021*, Paris, Éditions du patrimoine-Centre des Monuments nationaux/Fondation La Sauvegarde de l'Art français, 2022, avec une préface de Pierre Rosenberg et de nombreuses contributions, 230 p., très nombreuses illustrations couleur et noir et blanc.

2. On notera qu'André Chastel, auteur d'une *Histoire de l'art français*, et l'un des créateurs de l'Inventaire, fut membre du conseil d'administration et du comité d'action de *La Sauvegarde*.

moins à une non-intervention des différentes administrations en charge du patrimoine ? On mesure de la façon la plus évidente le rôle irremplaçable, en la matière, et de l'initiative, et de l'engagement financier privés. On attendrait que celui-ci soit en conséquence favorisé, aussi bien matériellement, en particulier par des dispositions fiscales renforcées, que pratiquement, avec pourquoi pas une plus grande souplesse dans l'intervention des tutelles administratives, plus promptes à compliquer la mise en œuvre de ce dévouement de particuliers souvent assez isolés qu'à les aider sinon à les encourager. Il n'est pas sûr que ce soit bien toujours le cas... Reste un aspect, essentiel pour le présent comme surtout pour l'avenir : la sensibilisation au patrimoine, et d'abord pour les plus jeunes, et leur implication dans tout le processus, à la fois de connaissance, de choix, et de sauvetage ou de restauration. Le tissu associatif semble ici essentiel, et l'on a vu que *La Sauvegarde* en avait fait un de ses axes d'action privilégiés. Mais le relais devrait être davantage pris par l'Éducation nationale : c'est dans l'enseignement primaire et les collèges, peut-être même plus que dans les lycées, que doit s'effectuer ce travail, si l'on veut trouver de lointains et aussi efficaces successeurs au duc de Trévise et à la marquise de Maille. Cela passe-t-il par une généralisation des « classes de patrimoine » ? Par une modification des programmes, en insistant sur l'ancrage local d'un enseignement de l'histoire, comme cela est déjà pratiqué ici ou là ? On n'a pas beaucoup parlé de patrimoine lorsqu'il y a quelques années une réforme des rythmes et des activités a été introduite dans l'enseignement scolaire. Il n'est pas trop tard pour le faire. On donnera ainsi son utilité première à la préservation du patrimoine : le partage pour tous de ce qui est avant tout un bien commun et une mémoire collective. Ainsi que l'écrivait le duc de Trévise dans ses « notes sur l'elginisme » de 1927, « je ne défends que l'architecture - je vais même plus loin - je défends presque uniquement l'architecture extérieure de notre France, parce qu'elle est le bien de ceux qui ne possèdent rien ». Cette conception, étendue à l'ensemble de ce que l'on considère aujourd'hui comme patrimonial, n'a rien perdu, au contraire, de son actualité.

Barthélemy Jobert